

## **GROUPE SCOLAIRE DES 3 POMMES**

8 rue des écoles

23A rue Robert le Bis

50160 Saint Amand

02 33 56 93 31 ou 02 33 56 93 64

Courriel: [ce.0500820v@ac-caen.fr](mailto:ce.0500820v@ac-caen.fr)

**Important**

# Note de rentrée 2015-2016

## **Horaires de l'école**

- le lundi, mardi et jeudi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 16 H 30
- le mercredi de 9 H 00 à 12 H
- le vendredi de de 9 H 00 à 12 H

### **Le mercredi midi, votre enfant pourra :**

- rentrer chez lui avec le service de ramassage scolaire habituel,
- être repris par vos soins,
- aller à la garderie jusqu'à 12 H 30,
- se rendre au centre aéré de Torigni en utilisant la navette mise à votre disposition (inscription au centre de loisirs)

## **TAP :**

Le vendredi après-midi, si vous le souhaitez, votre enfant pourra participer au TAP (Temps d'Activité Périscolaire). Ce temps n'est pas du temps scolaire, il n'est donc pas obligatoire. Sur ce créneau, du personnel municipal proposera à votre enfant des activités culturelles et sportives.

A noter : pour permettre à votre enfant de participer au TAP le ramassage scolaire ne passera qu'à 16H30.

## **Accueil des enfants**

Les enfants sont accueillis, le matin à 8h50 et l'après-midi à 13h20, soit 10 mn avant l'entrée en classe du lundi au vendredi. Les élèves prenant le car ou allant à la garderie sont pris en charge par le personnel communal dans la cour à 16h30.

Tous les élèves qui n'auraient pas été récupérés à 16h40 seront confiés à la garderie.

## **Absences des élèves**

L'école est obligatoire à partir de 6 ans et l'inscription à l'école maternelle implique l'engagement par la famille d'une fréquentation assidue, conforme aux calendriers et horaires de l'école. Les familles sont donc tenues de prévenir l'école (mot dans le cahier, mel ou téléphone) en cas d'absence.

## **Documents de rentrée**

La fiche de renseignement et la fiche urgence sont les documents qui nous permettent tout au long de l'année de vous contacter et d'agir au mieux en cas d'urgence. Je vous prie de compléter ces documents le plus soigneusement possible et de les retourner au plus vite à l'école.

## **Assurances**

Les textes officiels précisent que l'assurance scolaire est indispensable.

« Elle est obligatoire dans le cadre des activités facultatives : sorties pédagogiques, voyages scolaires, classes de découverte etc. offertes par les établissements, tant pour les dommages dont l'enfant serait l'auteur (responsabilité civile) que pour ceux qu'il pourrait subir (assurance individuelle, accidents corporels) ».

Notre responsabilité étant engagée lors de l'organisation de ces activités, nous vous demandons de souscrire l'assurance proposée par l'école ou d'amener une attestation précisant bien que votre enfant est assuré dans le cadre des activités facultatives organisées à l'extérieur de l'école pour les risques causés (responsabilité civile) et les dommages subis (assurance individuelle, accidents corporels).

## **Site internet de l'école**

L'école dispose d'un site internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante:

Ce site regroupe toutes les informations concernant l'école. Il est alimenté par les enseignants et les élèves de l'école. Nous y publierons les travaux effectués en classe (rédactions, productions plastiques etc). Vous trouverez aussi tous les comptes rendus de sorties et les photos des projets menés en classe. Vous trouverez enfin toutes les informations administratives concernant l'école (menus de cantine, conseil d'école, règlement intérieur etc)

Remarque:

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant apparaisse sur des images mises en ligne sur le site (photos de classe, photos de groupe, photos de sorties, travaux divers) je vous demande d'en faire la demande par écrit au directeur de l'école. Dans ce cas toutes les images où apparaît votre enfant seront retirées du site.

**Calendrier scolaire 2015-2016**

Vacances	Zone B
	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans- Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
<b>Prérentrée des enseignants</b>	Reprise des cours : lundi 31 août 2015
<b>Rentrée scolaire des élèves</b>	Reprise des cours : mardi 1er septembre 2015
<b>Vacances de la Toussaint</b>	Fin des cours : samedi 17 octobre 2015 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015
<b>Vacances de Noël</b>	Fin des cours : samedi 19 décembre 2015 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2016
<b>Vacances d'hiver</b>	Fin des cours : samedi 6 février 2016 Reprise des cours : lundi 22 février 2016
<b>Vacances de printemps</b>	Fin des cours : samedi 2 avril 2016 Reprise des cours : lundi 18 avril 2016
<b>Vacances d'été</b>	Fin des cours : mardi 5 juillet 2016